

Contrat Local de Santé des îles bretonnes du Ponant 2024-2029



©E.Berthier

Diagnostic

*Réalisé par l'association Les îles du Ponant
en collaboration avec
l'Agence régionale de santé Bretagne*

Septembre 2023

Table des matières

I- CONTEXTE	3
II- BILAN DU 1^{er} CLS.....	3
III- PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	4
IV- OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC DU CONTRAT LOCAL DE SANTE	4
V- METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	4
VI- CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DES ILES BRETONNES DU PONANT	5
6.1- Caractéristiques environnementales	6
6.2- Agriculture et biodiversité	6
6.3- Eau	7
6.4- Air	8
6.5- Déchets	8
6.6- Energies.....	10
6.7- Caractéristiques démographiques.....	11
6.7.1- Diminution de la population	11
6.7.2- Population vieillissante.....	12
6.7.3- Situation sociodémographique	13
6.8- Activité économique sur les îles.....	13
6.9- Caractéristiques spécifiques	14
6.9.1- Isolement.....	14
6.9.2- Logement.....	14
6.9.3- Transport	15
6.9.4- Surcoût insulaire.....	15
VII- ETAT DE SANTE GENERALE DE LA POPULATION ILIENNE	16
7.1- Mortalité générale	16
7.2- Mortalité évitable	17
7.3- Prévalence des maladies	18
7.4- Participation aux dépistages organisés des cancers	19
7.5- Recours aux soins libéraux.....	20
VIII- ATTENTES EN MATIERE DE SANTE ET DE QUALITE DE VIE.....	20
8.1- Transport	20
8.2- Accès aux soins	21
8.3- Circuit du médicament et des bilans sanguins	21

8.4- Parcours de soins fléché	21
8.5- Maintien à domicile	21
8.6- Prise en compte de la période estivale	22
8.7- Prévention, promotion à la santé et santé environnement	22
IX- REPONSES EXISTANTES	22
9.1- Offre sanitaire H24 et 7j/7j	22
9.2- Offre de soins paramédicale et intervention en santé mentale	23
9.3- Services et établissements de santé	25
9.4- Organisation des soins et coordination	25
9.5- Evacuation par hélicoptère	26
9.6- Accès au plateau technique	26
9.7- Télésanté	27
9.8- Transport	27
9.9- Ecoles	28
9.10- Culture et loisirs	29
X- SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS ET PROPOSITION D'AXES STRATÉGIQUES	30
10.1- Enjeux retenus	30
10.2- Orientation du plan d'actions	30
GLOSSAIRE	31

I- CONTEXTE

Un premier Contrat Local de Santé a été mis en œuvre de 2016 à 2022 pour remédier à des problématiques liées à l'état de santé ainsi qu'à l'offre de soins sur les territoires insulaires bretons. Il a été élaboré suite à la signature du Contrat de Partenariat Etat-Région (CPER) avec l'Association les Iles du Ponant (AIP), en juillet 2015. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne qui est cosignataire du CPER, a souhaité s'investir auprès de l'AIP pour agir en faveur de la santé des îliens. Les axes d'intervention retenus lors du précédent CLS étaient les suivants : l'accès aux soins, la prévention et la promotion à la santé, le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie mais également le transport et le développement de la télémédecine.

Si des progrès notables sont constatés notamment sur l'offre sanitaire, il n'en demeure pas moins que la situation reste fragile et des difficultés subsistent sur les îles, nécessitant des réponses adaptées aux spécificités des îles qui se concrétiseront par un plan d'action dans le cadre du renouvellement du CLS.

Le plan d'action de ce second CLS devra répondre aux enjeux identifiés dans ce diagnostic et apporter des solutions concrètes pour améliorer la santé des îliens. Le plan d'action sera décliné par île sous la forme d'avenant afin que la mise en œuvre des actions prenne en compte le contexte socio-démographique et géographique ainsi que les ressources humaines et matérielles existantes de chaque territoire.

II- BILAN DU 1^{er} CLS

Les différentes actions menées lors du premier CLS ont permis de maintenir une offre sanitaire H24 et 7j/7j. Elles étaient principalement axées sur l'accompagnement des professionnels de santé (formation à l'urgence, convention spécifique...).

Des infrastructures médicales ont été créées comme c'est le cas pour la maison de santé à Groix, à Belle-Ile-en-Mer ou encore à l'île aux Moines. Ces projets de constructions ont pu être réalisés grâce au soutien des collectivités locales mais aussi grâce à l'appui de la région Bretagne et de l'Etat.

De plus, le zonage des médecins effectué par l'ARS Bretagne a permis aux îles de bénéficier d'aides conventionnelles de la part de la CPAM.

La sécurité et les urgences sur les îles sont assurées au même titre que sur le continent avec une importante collaboration entre le SAMU, le SDIS et la SNSM.

Dans un souci d'harmonisation et de simplification des démarches relatives à la prise en charge des évacuations urgentes déclenchées par le 15, une convention régionale avec la CPAM a été établie. Par la suite, ce dispositif s'est élargi au niveau national. Désormais, l'ensemble des évacuations urgentes réalisées par la SNSM sont financées par le Fonds d'intervention (FIR) de l'ARS.

Afin de faire face à une diminution significative du nombre de professionnels de santé sur les îles, l'APSIB a été créée en 2019. Elle intervient actuellement sur Groix, Houat et Hoëdic. L'association salarie, des infirmiers exerçant au centre de soins d'Hoëdic, des professionnels de santé exerçant au SSIAD de Houat et des médecins intervenant à la maison de santé de Groix.

Un tarif spécifique pour les professionnels de santé qui empruntent les transports maritimes bénéficiant d'une Délégation de Service Public (DSP) est appliqué sur certaines îles. C'est le cas pour la Compagnie Océane dont l'APSIB est l'unique interlocuteur entre la compagnie et le Conseil régional. Ce dernier souhaite élargir ce dispositif aux autres îles bretonnes avec un processus identique auprès de l'ensemble des compagnies maritimes.

Lors de la gestion de la crise sanitaire COVID en 2020-2021, les professionnels de santé et les communes se sont fortement mobilisés et impliqués dans l'organisation de la vaccination contre le Covid. En termes de prévention, des initiatives territoriales sont à souligner et pourront être étendues à l'échelle des îles lors de la mise en œuvre du prochain CLS.

Le transport sur les îles est une grande problématique pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Sur certaines d'entre elles, les mairies ont fait l'acquisition d'un véhicule et le mettent à disposition pour les personnes ayant des problèmes de mobilité. Cela leur permet de se déplacer sur l'île mais aussi de garder un lien social.

III- PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Le Contrat local de santé recouvre les 11 îles bretonnes du Ponant habitées à l'année : île de Bréhat, île de Batz, île de Ouessant, île de Molène, île de Sein, île de Groix, Belle-Ile-en-Mer, île de Houat, île de Hoedic, Ile aux Moines et l'île d'Arz.

L'Archipel des Glénan n'étant pas habitée à l'année, ce territoire insulaire, n'est pas pris en compte dans le CLS.



IV- OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

Les objectifs du diagnostic du contrat local de santé visent à cibler les enjeux de santé prédominants sur lesquels il sera nécessaire d'agir. Pour répondre aux besoins de santé des îliens, un programme d'action sera élaboré en prenant en compte les leviers, les freins et les moyens, mis en avant dans le diagnostic.

V- METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Ce diagnostic porte sur une approche globale de la santé de la population insulaire, influencée par différents facteurs (génétiques, sociaux, environnementaux, géographiques...) qui interfèrent entre eux.

La santé de la population étant influencée par les déterminants de santé (habitat, revenus, urbanisme et aménagement du territoire, ...), il a permis d'identifier les modes de vie, les besoins, les caractéristiques spécifiques du territoire et de la population insulaire ainsi que les services existants.

Il repose sur une étude quantitative par le biais de collecte de données ainsi que sur des entretiens semis-directifs. Il prend également en considération les orientations stratégiques retenues par le troisième Plan Régional de Santé.

En premier lieu, un portrait socio-sanitaire et environnemental des îles bretonnes du Ponant a été réalisé par l'Observatoire Régional de Santé (ORS) Bretagne. Il dresse l'état de santé et l'offre de soins à partir des données de santé disponibles à l'échelle des îles.

En second lieu, des entretiens ont été menés par l'AIP auprès des élus, des professionnels de santé et des habitants pour connaître leurs attentes, les besoins et les ressources. Ces échanges ont parfois abouti sur des propositions d'actions.

Enfin, les groupes thématiques organisés fin 2023 et début 2024 avec les partenaires pour échanger autour des enjeux sur le vieillissement de la population, sur l'accès aux soins, la coordination et les transports ainsi que sur la prévention et la santé environnement ont permis de compléter les constats mis en exergue dans le portrait et les entretiens.

Le diagnostic sera mis à jour et complété tout au long de la mise en œuvre du CLS afin d'identifier d'éventuels nouveaux enjeux ou besoins de santé.



VI- CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DES ILES BRETONNES DU PONANT

Selon l'INSEE, en 2020, il y avait plus de 11 000 îliens demeurant de manière permanente sur les îles bretonnes du Ponant. Cela représente 0,3 % de la population bretonne.

La superficie des îles est très hétérogène. La taille d'une île varie de 85 km² soit 8 563 hectares pour Belle-Ile-en-Mer à 0,6 km² soit 60 hectares pour l'île de Sein.

La superficie totale hors Archipel des Glénan est de 16 025 hectares avec une densité moyenne qui est de 100 hab/km². Cette moyenne reflète des nuances puisque pour Belle-Ile-en-Mer, on compte environ 60 hab /km² alors que l'île de Sein comptabilise 340 hab/km².

Les îles sont à des distances différentes du continent. Bréhat, Arz, Batz et l'île aux Moines sont de petites îles proches du continent tandis que Houat et Hoëdic sont de petites îles éloignées du continent. Les

Îles d'Ouessant, de Sein et de Molène sont de petites et moyennes îles, éloignées du continent avec peu de rotations. Groix et Belle-Île-en-Mer sont quant à elles plus peuplées et éloignées, mais avec davantage de rotations.

Configuration des îles

	Superficie	Eloignement continent	Rotation Haute saison	Rotation basse saison	Temps de traversée
Ile de Bréhat	309 Ha	3,5 km	15	8	10 min
Ile de Batz	305 Ha	3 km	25	1	15 min
Ile d'Ouessant	1 558 Ha	25 km	5	1	90 min
Ile de Molène	84 Ha	12 km	4	1	60 min
Ile de Sein	60 Ha	23 km	1	3	75 min
Ile de Groix	1 482 Ha	14 km	11	4	45 min
Belle-Ile-en-Mer	8 563 Ha	16 km	20	5	45 min
Ile d'Houat	288 Ha	16 km	5	2	40 min
Ile d'Hoëdic	209 Ha	24 km	5	2	60 min
Ile aux Moines	320 Ha	0,5 km	31	26	5 min
Ile d'Arz	330 Ha	3 km	17	10	15 min

Source : Association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

6.1- Caractéristiques environnementales

Les îles sont dotées de nombreuses richesses environnementales et cela se traduit entre-autre par la présence de parcs naturels régionaux. Le Parc Naturel d'Armorique comprend les îles d'Ouessant, Molène et Sein, ces dernières étant aussi baignées par les eaux du Parc Naturel Marin d'Iroise. On retrouve également le Parc Naturel du Golfe du Morbihan qui intègre l'île d'Arz. L'importance accordée aux écosystèmes marins et côtiers est essentielle pour la préservation de ces milieux. Ils ont pour vocation notamment de préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels, d'informer les habitants et les visiteurs mais également de mener des actions expérimentales.

6.2- Agriculture et biodiversité

La préservation du territoire est prise en compte au sein des différentes pratiques agricoles (pêche, élevage, exploitation des terres...). Belle-Ile-en-Mer et l'île de Batz sont globalement les îles les plus agricoles. Les autres îles cultivent davantage la terre pour subvenir à leurs besoins. D'ordre générale, l'agriculture a une tendance à décroître du fait, d'une part d'un nombre faible d'agriculteurs et d'autre part pour des raisons financières. Cependant, les communes attachent de l'importance à maintenir une agriculture en proposant des appels à projet pour inciter les agriculteurs à s'installer sur les îles.

Agriculture sur les îles

Iles	Pêche professionnelle	Aquaculture		Agriculture								
		Conchyliculture	Algoculture en développement	Maraîchage	Apiculture	Pépinière	Viticulture	Produits laitiers	Viande			
									Ovin	Bovin	Volailles	Escargots
Bréhat												
Batz												

Ouessant												
Molène												
Sein												
Groix												
Belle-île-en-Mer												
Houat												
Hoëdic												
Ile aux Moines												
Arz												

Source : Association Les îles du Ponant – L’essentiel 2021

La préservation de la biodiversité et des milieux naturels repose sur une vigilance accrue des espèces invasives (rats, lapins, chats, frelons asiatiques...) en milieu insulaire. Des actions ont pu être réalisées sur les îles afin de contrôler la présence de certaines espèces.

Présence d’espèces invasives sur les îles

Iles	Rat surmulot	Chat sauvage	Frelon asiatique	Lapin de garenne
Bréhat				
Batz				
Ouessant				
Molène	Eradiqué en 20218 et 2019			
Sein				
Groix				
Belle-Ile-en-Mer				
Houat				
Hoedic	Eradiqué en 20218 et 2019			
Ile aux Moines				
Arz				

Source : Association Les îles du Ponant, 2023

 : Présence sur les îles

6.3- Eau

L’insularité implique une présence limitée des ressources naturelles telle que l’eau douce. Toutes les îles ne sont pas interconnectées au réseau d’eau du continent et c’est le cas pour les îles de Sein, Ouessant, Molène, Groix, Belle-Ile-en-Mer, Houat et Hoëdic. Elles sont alimentées en eau en fonction de leurs réserves.

Dans les années 1990, suite à une importante sécheresse et une forte influence touristique, certaines îles ont dû être fournies en eau potable, par bateau citerne, en provenance du continent.

A ce jour, la maîtrise de leurs ressources et la récupération d’eau de pluie par différentes techniques (bac récupérateur eau de pluie, impluvium...) sont des aspects bien connus des îliens.

Concernant la qualité de l’eau, selon le Ministère de la santé, elle est conforme sur l’ensemble des îles hormis sur l’île de Sein où elle est altérée par un produit utilisé pour le traitement de l’eau.

Alimentation en eau potable sur les îles



Source : Association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

6.4- Air

Le sol breton est composé de granit induisant la formation du radon qui est un gaz radioactif indolore et incolore. A forte concentration au sein du logement, corrélé avec la consommation de tabac, cela accentue le risque de développer un cancer pulmonaire.

Selon l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), le radon est présent sur toutes les îles mais de manière moins significative sur Groix, Belle-Ile-en-Mer et l'île d'Arz.

Présence de radon sur les îles

Iles	Potentiel d'émanation de radon par commune
Bréhat	Potentiel radon significatif
Batz	
Ouessant	
Molène	
Sein	
Groix	Potentiel radon faible
Belle-Ile-en-Mer	Potentiel radon significatif
Houat	
Hoedic	
Ile aux Moines	Potentiel radon faible
Arz	

Source : Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) , Exploitation ORS Bretagne

6.5- Déchets

La gestion des déchets sur une île est fondamentale mais peut s'avérer complexe, d'autant plus durant la période estivale. Certaines îles incitent les voyageurs venus pour la journée à ramener leurs déchets sur le continent. L'aménagement d'une déchetterie est problématique sur une île en raison de son coût mais aussi des espaces protégés, pas toujours compatibles avec certaines infrastructures. Sur la plupart des îles, les déchets sont évacués par bateau générant un coût non négligeable pour les collectivités.

Limiter les déchets ainsi que promouvoir le recyclage sont des modalités essentielles pour parvenir à une consommation responsable. Belle-Ile et Groix ont depuis quelques années leur propre recyclerie. La réduction des déchets en limitant les emballages mais aussi la réparation et la réutilisation contribuent à un meilleur environnement.

Gestion des déchets sur les îles

Iles	Transport		Déchetterie	Recyclerie	Nombre de traversée bateau Par an (chiffres 2019)
	Terrestre sur l'île	Maritime			
Bréhat	2 entreprises privées sur l'île	-1 transporteur privé -1 transporteur public	1	-	397 000
Batz	Camion appartenant à Haut Léon	Transport par barge	1	-	233 000
Ouessant	Chargeur appartenant à la commune pour transport des balles et conteneurs vers le quai	Via la Penn ar Bed	1	Une association organise des recycleries éphémères 2 fois/an	109 000
Molène	Chargeur appartenant au Pays d'Iroise pour transport des balles et conteneurs vers le quai	Via la Penn ar Bed	1 (point déchet)	-	24 000
Sein	Manitou appartenant à la mairie pour le déplacement des balles et conteneurs vers le quai	Via la Penn ar Bed	1	-	45 000
Groix	Chargeur appartenant à Lorient Agglo pour le déplacement des bennes, balles et conteneur vers le quai	Bateau ou barge missionné par Lorient Agglo	1	1	244 000
Belle-Ile-En-Mer	Transporteur missionné par COVED	Transport Maritime Côtier	1 + Pack mat	1	425 000
Houat/Hoedic	La marie pour le compte d'AQTA.	Barge privée missionnée par AQTA	1	-	Houat : 43 000 Hoedic : 25 000
Ile aux Moines/ Ile d'Arz	GMVA	Barge	1	-	Ile aux Moines : 642 000 Ile d'Arz : 296 800

Source : Association Les îles du Ponant, 2019 et 2024

6.6- Energies

Indicateurs environnementaux liés à l'habitat

	Ménages en situation de précarité énergétique liée au logement en 2018	
	Nombre de ménage	Part des ménages
Ile de Bréhat	50	31,9%
Ile de Batz	82	31,8%
Ile d'Ouessant	165	33,6%
Ile de Molène	19	23,9%
Ile de Sein	32	21,3%
Ile de Groix	296	25,9%
Belle-Ile-en-Mer	521	19,9%
Ile d'Houat	27	21,2%
Ile d'Hoedic	15	26,3%
Ile aux Moines	78	24,8%
Ile d'Arz	34	24,8%
Total des 11 îles du Ponant	1319	23,9%
Bretagne	224 469	14,6%
France métropolitaine	NC	14,0%

La précarité énergétique du logement sur les îles est supérieure à la moyenne régionale qui est de 14,6%. Ce taux atteint 33,6% (+ 19 points) pour l'île d'Ouessant, 31,9% (+17,3 points) pour l'île de Bréhat et 31,8% (+17,2 points) pour l'île de Batz. Le taux le plus bas est pour Belle-Ile-en-Mer qui se situe à 19,9%. La rénovation de maisons anciennes entraîne un surcoût, engendré par l'acheminement des matériaux effectué par voie maritime. Ce taux élevé s'explique également par la difficulté à faire venir des entreprises sur l'île mais aussi par un accès restreint aux énergies tels que le bois, le gaz ou encore le pétrole.

Source : Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), Outil GEOPID, Exploitation ORS Bretagne

Accès à l'électricité et au réseau internet

	Raccordement électricité avec le continent	Réseau Internet
Ile de Bréhat	X	4G
Ile de Batz	X	4G
Ile d'Ouessant		4G
Ile de Molène		Ondes radio
Ile de Sein		Ondes radio
Ile de Groix	X	4G
Belle-Ile-en-Mer	X	4G
Ile d'Houat	X	Satellite DSL
Ile d'Hoëdic	X	4G
Ile Aux Moines	X	4G
Ile d'Arz	X	4G

Certaines îles (Ouessant, Molène et Sein) ne sont pas reliées au réseau électrique du continent et produisent elles-mêmes leur propre énergie.

Les collectivités insulaires accordent une importance accrue au changement climatique en s'inscrivant sans une démarche durable de l'aménagement des territoires. L'objectif étant d'aller vers une autonomie en optant pour une énergie renouvelable.

Source : Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) – Exploitation association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

6.7- Caractéristiques démographiques

6.7.1- Diminution de la population

La population a été divisée par deux entre le début du XXème siècle et les années 1970. Le nombre d'habitants entre 2013 et 2019 est en baisse sur 7 îles et se stabilise sur l'île de Groix. Sur certaines îles, la population est en légère augmentation comme pour Belle-Ile-en-Mer, l'île de Sein ou encore l'île aux Moines. Le souhait de changer de cadre de vie en quittant la ville pour un territoire insulaire peut venir expliquer cette hausse.

On compte un minimum de 97 habitants à Hoëdic, dont le solde migratoire est le plus faible avec une diminution de 2,8% de sa population en moyenne par an. A l'inverse, on compte un maximum de 5 528 habitants pour Belle-Ile, soit environ la moitié des îles bretonnes du Ponant.

Durant la période estivale, la population s'élève à 3 millions de personnes sur l'ensemble des îles du Ponant. Elle est en moyenne multipliée par 5,5 et sur certaines îles telles que l'île aux Moines, Bréhat, Arz et Hoëdic, elle peut être multipliée par 10.

A noter, qu'il est parfois difficile de différencier les « liens permanents » des « liens occasionnels ». La durée de présence sur l'île des personnes ayant une résidence ainsi que le nombre de visiteurs influent sur le recours aux soins. Il est toutefois difficile de les chiffrer autant sur la durée que sur le nombre.

Indicateurs démographiques

	Population totale 2020	Variation annuelle moyenne de la population en % de 2013 à 2019			Ecart en nombre d'habitant entre 2013 et 2019
		Total	Dont due au solde naturel	Dont due au solde migratoire	
Ile de Bréhat	377	-2,4%	-2,2%	-0,2%	-54
Ile de Batz	450	-1,5%	-1,5%	0,0%	-42
Ile d'Ouessant	832	-0,9%	-1,5%	0,7%	-44
Ile de Molène	162	-0,9%	-1,8%	0,9%	-9
Ile de Sein	266	3,1%	-0,7%	3,9%	+44
Ile de Groix	2 256	0,0%	-1,4%	1,4%	+1
Belle-Ile-en-Mer	5 528	0,6%	-0,6%	1,2%	+190
Ile d'Houat	216	-2,1%	-1,6%	-0,6%	-30
Ile d'Hoëdic	97	-3,9%	-1,1%	-2,8%	-25
Ile aux Moines	627	0,2%	-2,0%	2,2%	+9
Ile d'Arz	257	-1,5%	-2,3%	0,8%	-22
Total des 11 îles du Ponant	11 068	+0,02%	nd	nd	+18
Bretagne	3 373 835	+0,5%	+0,0%	+0,5%	+96 147
France métropolitaine	65 269 154	+0,4%	+0,3%	+0,1%	+ 1 398 903

Source : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation ORS Bretagne

Nd : Non disponible

6.7.2- Population vieillissante

On observe des indices de vieillissement supérieurs à 100 sur toutes les îles, traduisant une présence importante de personnes de plus de 65 ans vivant sur les îles. Il est le plus marqué sur l'île de Molène (564) et est le plus faible à Belle-Ile-en-Mer (156) qui se rapproche davantage de la moyenne régionale (94).

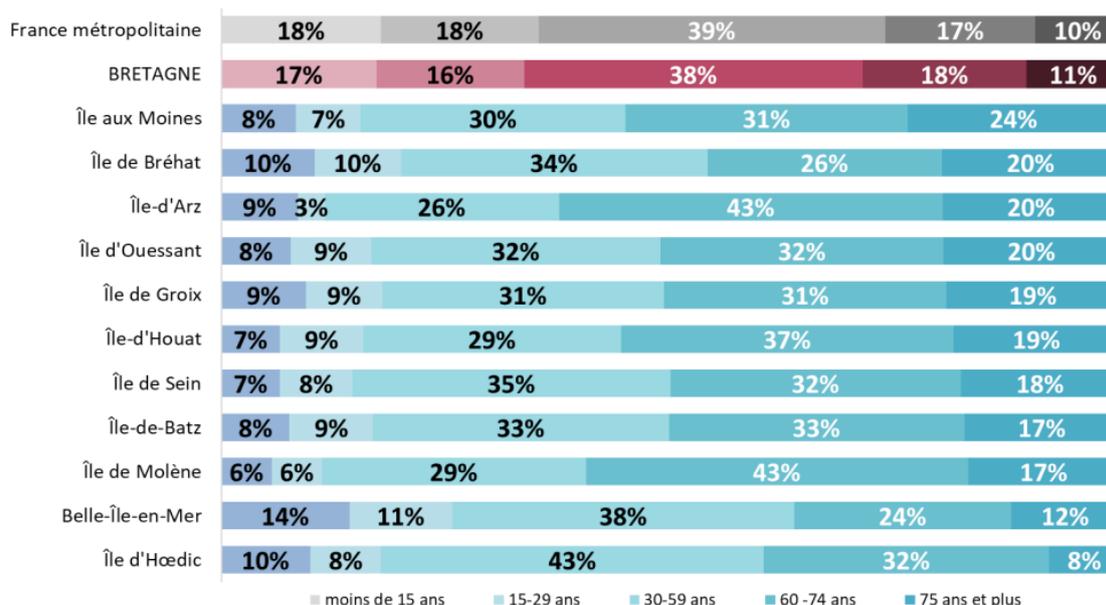
Indicateurs de vieillissement et de natalité

	Indice de vieillissement en 2019	Nombre de naissance domiciliées en 2021
Ile de Bréhat	301	2
Ile de Batz	378	1
Ile d'Ouessant	398	2
Ile de Molène	564	0
Ile de Sein	396	2
Ile de Groix	324	9
Belle-Ile-en-Mer	156	47
Ile d'Houat	478	0
Ile d'Hoedic	200	0
Ile aux Moines	406	2
Ile d'Arz	505	3
Total des 11 îles du Ponant	234	68
Bretagne	94	32 065
France métropolitaine	84	700 679

Source : INSEE, Recensement de la population 2019 et 2021, exploitation ORS Bretagne

Les jeunes de moins de 30 ans sont nettement moins présents sur les territoires insulaires. C'est à Belle-Ile-en-Mer, Groix, Bréhat et Hoëdic que cette classe d'âge est la moins éloignée de la moyenne régionale (33%). La population la plus représentée sur les îles concerne les 30-74 ans avec un taux compris entre 60% et 75%, supérieur à la moyenne régionale qui est de 56%.

Répartition de la population par tranche d'âge en 2019



Source : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation ORS Bretagne.

Tri selon la part décroissante de la population des 75 ans et plus.

6.7.3- Situation sociodémographique

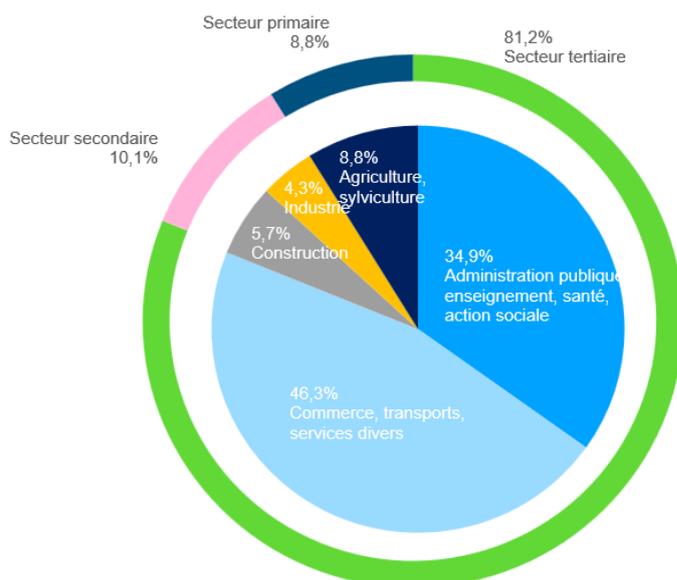
Les actifs sont davantage présents sur l'île de Bréhat, une île proche du continent, avec un taux de 68%. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale qui est de 65%. A l'inverse, les îles de Molène et de Houat, qui sont des îles éloignées du continent, comptent moins d'actifs mais davantage de retraités.

Répartition de la population des 15-64 ans selon le type d'activité et les revenus médians

	Part de la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019					Revenu médian disponible par unité de consommation en 2020
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Retraités ou préretraités	Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	Autres inactifs	
Île de Bréhat	68%	12%	10%	5%	6%	23 890 €
Île de Batz	61%	10%	16%	7%	7%	21 840 €
Île d'Ouessant	64%	10%	13%	6%	8%	20 180 €
Île de Molène	49%	14%	25%	6%	7%	nd
Île de Sein	64%	8%	16%	5%	8%	nd
Île de Groix	56%	13%	17%	4%	10%	21 470 €
Belle-Île-en-Mer	66%	11%	9%	6%	8%	22 330 €
Île d'Houat	49%	13%	22%	3%	12%	20 530 €
Île d'Hoëdic	59%	3%	21%	8%	8%	18 920 €
Île aux Moines	59%	12%	12%	7%	10%	24 550 €
Île d'Arz	59%	11%	21%	3%	6%	25 790 €
Total des 11 îles du Ponant	63%	11%	12%	5%	9%	nd
Bretagne	65%	8%	8%	11%	7%	22 400 €
France métropolitaine	65%	10%	6%	11%	9%	22 400 €

Source : Insee, Recensement de la population 2019 et Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020, exploitation principale.

6.8- Activité économique sur les îles



L'activité économique sur les îles a longtemps été dominée par la pêche et l'agriculture. Elle repose de nos jours davantage sur le secteur tertiaire avec une activité touristique accrue.

Cependant, l'artisanat et les productions locales se développent sur les îles en mettant en avant les ressources présentes sur les territoires insulaires. Ces activités permettent de développer un tourisme plus en lien avec les richesses et le patrimoine insulaire.

Source : Association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

6.9- Caractéristiques spécifiques

6.9.1- Isolement

La taille de l'île a un impact sur la disponibilité des ressources naturelles et l'accueil des usagers. La distance avec le continent est un facteur majeur favorisant ainsi une scission. Le lien se fait par bateau ce qui signifie que les îliens sont dépendants du nombre de rotations, de la durée et des difficultés que peut engendrer la traversée suivant des conditions météorologiques parfois défavorables. Ces difficultés peuvent générer un sentiment d'isolement qui est davantage ressenti sur les territoires insulaires pouvant également être accentué par une crise sanitaire ou encore des mouvements sociaux.

6.9.2- Logement

Certaines contraintes sont similaires à l'ensemble des îles tel que l'accès au logement en raison d'une superficie restreinte et d'un environnement protégé. Ces facteurs limitent la construction de nouvelles infrastructures et cela est valable pour les résidents permanents mais aussi pour les saisonniers.

Il y a peu de logements vacants sur les îles. Le taux maximal concerne Bréhat et atteint 9 %, valeur relativement au-dessus de la moyenne régionale bretonne (8%). Le taux de résidence secondaire sur les îles bretonnes est de 59 % soit 4 fois supérieur à la moyenne régionale et rend ainsi difficile l'accès à de nouveaux logements à l'année.

Un nombre accru de résidences secondaires, un manque de logement locatif à l'année ainsi que le coût de l'immobilier sont des raisons qui impactent le recrutement de professionnels et notamment dans le domaine de la santé. Le prix médian du bâti entre 2020 et 2023 a augmenté de 40% en moyenne sur les îles du Ponant.

La part de personnes ayant plus de 75 ans et vivant seule est hétérogène entre les îles. A Hoëdic, la totalité de cette tranche d'âge vit seule, à l'inverse sur les îles de Molène, Ouessant et Belle-Ile-en-Mer, il y a moins de personnes à vivre seul que sur la Région Bretagne.

Types de logement – Personnes âgées vivant seules à domicile en 2019 sur les îles

	Logement			Personnes âgées vivant seules		
	Nombre total de logements	% de résidences principales	% de résidences secondaires et logements occasionnels	% de logements vacants	Nombre de personnes de 75 ans et plus	Part de personnes de 75 ans et plus vivant seules
Île de Bréhat	846	19%	72%	9%	11	51%
Île de Batz	751	33%	65%	2%	45	50%
Île d'Ouessant	1 033	45%	49%	6%	30	29%
Île de Molène	312	31%	69%	0%	5	33%
Île de Sein	388	44%	49%	7%	30	50%
Île de Groix	2 817	43%	52%	5%	161	42%
Belle-Île-en-Mer	6 818	40%	57%	3%	235	37%
Île d'Houat	348	34%	63%	3%	20	50%
Île d'Hoëdic	241	22%	76%	2%	14	100%
Île aux Moines	1 242	27%	72%	1%	64	52%
Île d'Arz	569	23%	72%	4%	26	46%
Total 11 îles	15 365	37%	59%	4%	640	42%
Bretagne	1 954 775	79%	13%	8%	138 891	44%
France métropolitaine	35 580 943	82%	10%	8%	2 378 596	43%

Source : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation ORS Bretagne

Evolution du prix médian du bâti au m² sur les îles

Iles	2020	2021	2022	2023
Bréhat	4734 €	3591 €	5220 €	6296 €
Batz	2537 €	2654€	3439 €	4056 €
Ouessant	2625 €	2418 €	3222 €	3050 €
Molène	2372 €	2498 €	2659 €	3020 €
Sein	3140 €	3307 €	2813 €	3075 €
Groix	4547 €	3411 €	4483 €	4758 €
Belle-Ile-en-Mer	3847 €	3954 €	4791 €	5806 €
Houat	5502 €	4857 €	4968 €	6619 €
Hoedic	5146 €	4947 €	6122€	6029€
Ile aux Moine	5111 €	4 925 €	6666€	5371€
Arz	3627 €	4273 €	4651 €	6087 €

Source : Le Figaro, Immobilier, 2023

6.9.3- Transport

Déplacement sur les îles

	Voiture	Transports en commun	Location de vélos
Chausey	X*	X	X
Bréhat	X*	Petit train	✓
Île de Batz	X*	Navette	✓
Ouessant	Passage réservé aux résidents ; location	Navette, taxi	✓
Molène	X*	X	X
Sein	X*	X	X
Les Glénan	X*	X	X
Groix	Passage et location	Bus, taxi	✓
Belle-Île-en-Mer	Passage et location	Bus, taxi	✓
Houat	X*	Navette municipale	✓
Hoedic	X*	X	X
Île-aux-Moines	X*	X	✓
Île d'Arz	X*	Navette collective	✓
Île d'Yeu	Passage et location	Bus, taxi	✓
Aix	X*	Taxi-bagagiste	✓

* véhicule réservé aux professionnels et services, soumis à autorisation.

L'accessibilité aux îles diffère suivant si elle est desservie par un ferry, par le nombre de rotations ainsi que par sa grandeur. Il est possible de venir et de se déplacer en voiture sur Belle-Ile-en-Mer ainsi que sur l'île de Groix. Sur ces mêmes îles, les communes ont développé des lignes de transport en commun. Sur certaines d'entre elles, il existe des compagnies de taxis et il est également possible de louer un vélo ou une voiture. Sur les plus petites îles, le déplacement se fait généralement à pied ou à vélo.

Source : Association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

6.9.4- Surcoût insulaire

L'insularité engendre un surcoût du fait de l'acheminement des marchandises par voie maritime. Cette hausse des prix peut également être favorisée par l'afflux de la population durant la période estivale.

Un surcoût de 38% lié à la discontinuité territoriale est estimé sur les îles d'après une étude menée par Ressources Consultants Finances en 2015. Cela se traduit par différents frais : installation de chantier, approvisionnement de marchandises, déplacements des agents et des écoles, gestion des déchets... ainsi que par la présence de services spécifiques (aérodrome, transports intérieurs...) sur les îles.

VII- ETAT DE SANTE GENERALE DE LA POPULATION ILIENNE

7.1- Mortalité générale

Les décès liés aux maladies cardiovasculaires et aux cancers sont les plus importants sur les îles. Cela représente 57% des décès, un taux supérieur à la moyenne régionale (+ 3 points) qui est de 54%. En moyenne par an, on constate 47 décès liés aux maladies cardiovasculaires et 50 liés aux cancers. C'est sur les îles finistériennes sud que les décès liés à l'appareil circulatoire sont les plus présents (plus d'1 décès sur 3). C'est sur l'île d'Arz que les décès liés aux cancers sont les plus importants, environ 4 décès sur 10.

Nombre de décès entre 2008 et 2017

	Nombre moyen annuel de décès toutes causes sur la période 2008-2017	Parmi l'ensemble des décès toutes causes cumulés sur la période 2008-2017		
		% de décès par cancers	% de décès par maladies de l'appareil circulatoire	% de décès par cancers et maladies de l'appareil circulatoire
Île de Bréhat	<10	25%	25%	50%
Île de Batz	<10	35%	30%	65%
Île d'Ouessant	15	25%	36%	61%
Île de Molène	<10	19%	36%	55%
Île de Sein	<10	26%	38%	64%
Île de Groix	40	29%	25%	54%
Belle-Île-en-Mer	70	31%	27%	58%
Île-d'Houat et Hoëdic	<10	28%	30%	58%
Île-aux-Moines	13	25%	25%	50%
Île-d'Arz	<10	40%	26%	66%
Total des 11 îles du Ponant	172	29%	28%	57%
Bretagne	32 427	27%	27%	54%
France métropolitaine	554 942	28%	25%	53%

Source : Inserm CépiDC. Exploitation ORS Bretagne.

Décès domiciliés à la commune de résidence.

Îles d'Houat et Hoëdic regroupées en raison d'effectifs de décès trop faibles sur la période à Hoëdic.

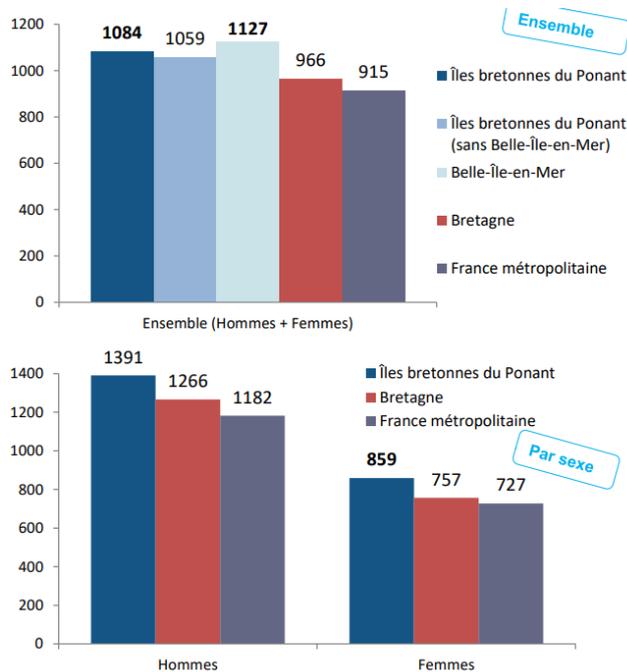
Limites : La faiblesse des effectifs de décès dans la majorité des îles nécessite une prudence dans l'interprétation des résultats. Pour la préservation de l'anonymat, les effectifs sont « secrétisés » lorsque le nombre annuel de décès toutes causes confondues est inférieur à 10 et différent de zéro. Par ailleurs, la répartition des décès par cause est dépendante de la structure par âge de la population. C'est pourquoi, les taux standardisés de mortalité ont été calculés et sont présentés dans les diapositives suivantes afin d'éliminer l'effet de la structure par âge de la population et pouvoir comparer les territoires.

On constate une mortalité importante sur les îles bretonnes du Ponant avec un taux supérieur à celui de la Région Bretagne (+12%) ainsi que sur le territoire de Belle-Ile-en-Mer à lui seul (+17%).

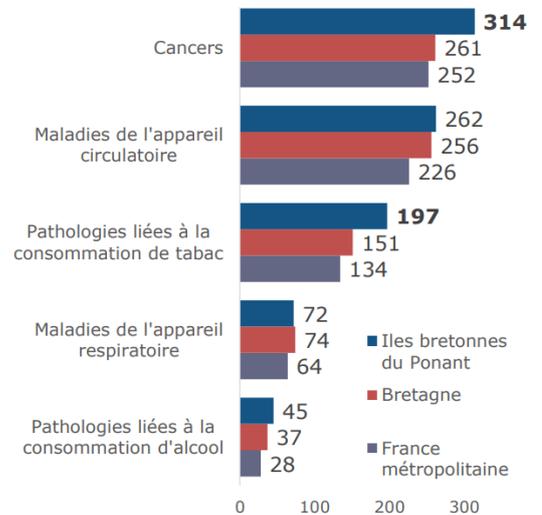
Il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes, dont les taux restent plus élevés que la moyenne régionale.

On observe des taux supérieurs à la moyenne régionale et nationale pour les cancers, les maladies de l'appareil circulatoire ainsi que les pathologies liées au tabac et à la consommation d'alcool.

Taux de mortalité générale pour 100 000 habitants entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC, Insee, Exploitation ORS Bretagne.
Population de référence : France entière au 1^{er} janvier 2018.
Les effectifs par sexe sont insuffisants pour le calcul des taux pour les îles sans Belle-Île-en-Mer et pour l'EPCI de Belle-Île-en-Mer seul.



Source : Inserm CépiDC, Insee, Exploitation ORS Bretagne.
Population de référence : France entière au 1^{er} janvier 2018.
Les effectifs par sexe sont insuffisants pour le calcul des taux pour les îles sans Belle-Île-en-Mer et pour l'EPCI de Belle-Île-en-Mer seul.
Lecture : Le taux peut être différent du taux régional, mais cette différence peut ne pas être statistiquement significative au seuil de 5%. Les taux significativement différents (supérieurs ou inférieurs à la valeur de la région) sont signalés en gras.

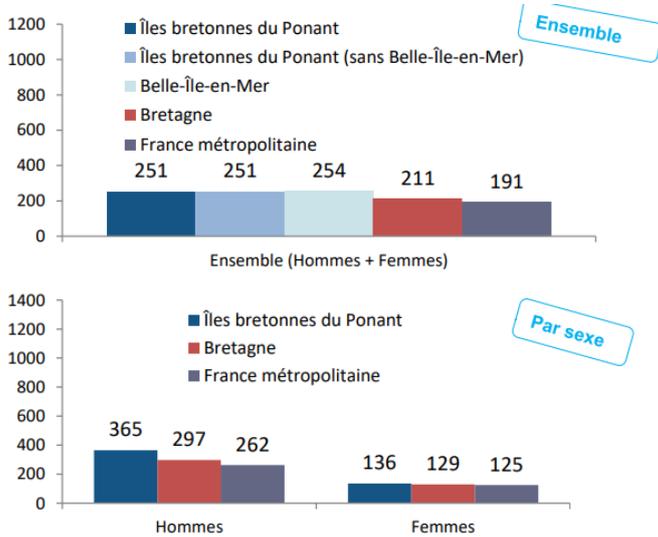
7.2- Mortalité évitable

Il existe peu de différence entre les îles et la Bretagne concernant la mortalité évitable avant 65 ans. L'écart est davantage marqué si on compare avec la moyenne nationale étant donné que la surmortalité prématurée est supérieure de plus de 31%.

On relève une hétérogénéité relative à la mortalité évitable avant 75 ans puisque le taux est supérieur (+25%) à la Région Bretagne. Il apparaît d'autant plus élevé si l'on se réfère à la moyenne nationale : + 40% pour les hommes et + 60% pour les femmes.

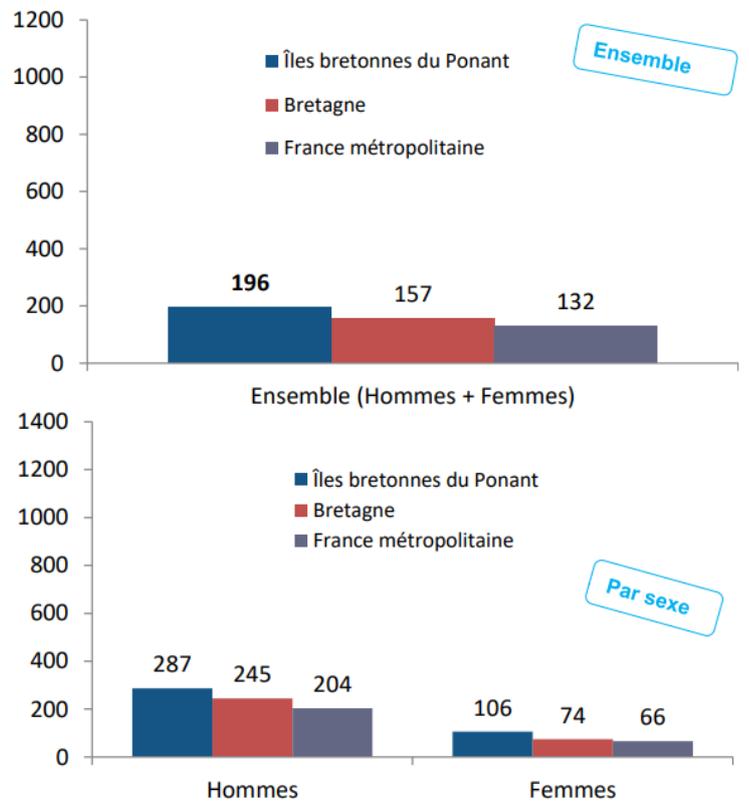
La situation est défavorable pour les hommes (avant 65 ans et avant 75 ans) avec un taux de mortalité presque 3 fois plus élevé que celui des femmes.

**Taux de mortalité prématurée (avant 65 ans)
Pour 100 000 habitants entre 2013 et 2017**



Source : Inserm CépiDC, Insee. Exploitation ORS Bretagne.
Population de référence : France entière au 1^{er} janvier 2018.

**Taux de mortalité évitable (avant 75 ans) par
des actions de prévention primaire pour
100 000 habitants entre 2013 et 2017**

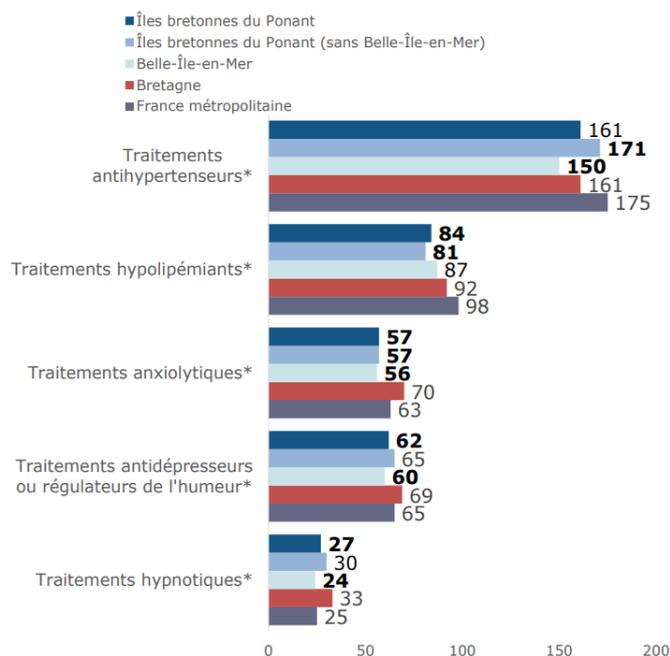


Source : Inserm CépiDC, Insee. Exploitation ORS Bretagne.
Population de référence : France entière au 1^{er} janvier 2018.
Effectifs insuffisants ne permettant pas de distinguer Belle-Île-en-Mer des autres îles du Ponant.

7.3- Prévalence des maladies

La situation est comparable à la Région Bretagne concernant la consommation de traitements antihypertenseurs, hormis à Belle-Île-en-Mer où le taux est plus important. La population ilienne consomme moins de traitements hypolipémiants, anxiolytiques ou régulateurs de l'humeur et hypnotiques que sur le continent.

Prévalence pour 1 000 bénéficiaires pris en charge en 2020 pour les traitements mentionnés



Source : Cnam, SNDS, cartographie des pathologies (Tous régimes), données 2020. Exploitation ORS Bretagne. Population de référence : population française au 1er janvier 2018. Taux standardisés triés par ordre décroissant des valeurs régionales.

*Avec ou sans pathologies (même si un diagnostic a été posé en consultation, car les diagnostics réalisés en consultation libérale ou hospitalière n'alimentent pas le SNDS).

Lecture : Le taux peut être différent du taux régional, mais cette différence peut ne pas être statistiquement significative au seuil de 5 %. Un taux significativement inférieur ou supérieur à la valeur régionale est signalé en gras.

7.4- Participation aux dépistages organisés des cancers

Taux de participation aux dépistages organisés du cancer côlon-rectum et du sein (2020-2021)

	Cancer du côlon-rectum	Cancer du sein (femmes)
Île de Bréhat	25,6 %	nc
Île de Batz	25,5 %	44,5 %
Île d'Ouessant	20,1 %	40,1 %
Île de Molène et de Sein	17,2 %	33,8 %
Île de Groix	26,4 %	37,5 %
Belle-Île-en-Mer	22,9 %	34,6 %
Île-d'Houat et Hœdic	24,1 %	nc
Île-aux-Moines et Île-d'Arz	25,8 %	40,0 %
Total des 11 îles	23,7 %	36,9 %
Côtes-d'Armor	38,7 %	53,1 %
Finistère	36,5 %	49,5 %
Ille-et-Vilaine	44,2 %	50,2 %
Morbihan	36,9 %	52,2 %
Bretagne	39,2 %	51,1 %
France entière	34,5 %	46,7 %

Sources : CRCDC Bretagne (Centre régional de coordination des dépistages des cancers de Bretagne) – données 2020-2021, Insee - Estimations de population et recensement de la population 2019, exploitation ORS Bretagne.

Nc : non calculé. Le taux n'est pas calculé pour l'île de Bréhat ni pour le regroupement des îles de Houat et Hœdic car la population estimée au dénominateur comprend moins de 100 femmes âgées de 50 à 74 ans. Quelques îles proches et appartenant au même département ont été regroupées pour pallier les effectifs trop faibles dans les îles concernées.

On constate une participation inférieure aux dépistages organisés du cancer côlon-rectum (-15,5 points) et du sein (-14,2 points) sur les îles, comparée à la Région Bretagne.

C'est à Molène et Sein que le taux de participation au dépistage est le plus bas : 17,2 % pour le cancer côlon-rectum et 33,8 % pour celui du sein.

A l'inverse, c'est à l'île de Batz que le que le taux de participation au dépistage du cancer du sein est le plus élevé (44,5%).

Le taux de participation au dépistage du cancer côlon-rectum est le plus élevé (25,8%) à l'île aux Moines et à l'île d'Arz.

7.5- Recours aux soins libéraux

Sur les îles, le recours aux soins libéraux de 1^{er} recours est nettement inférieur à la moyenne régionale. C'est sur l'île de Sein que le recours est le plus faible et à l'inverse c'est sur l'île d'Arz que le recours est le plus élevé, ce qui peut s'expliquer par son accès direct par bateau au sein d'une agglomération.

Part de bénéficiaires d'actes selon les principaux professionnels de santé libéraux en 2021

	Total des 11 îles du Ponant				Bretagne	France	
	Part en %	Valeur minimale	Valeur maximale		Part en %	Part en %	
Consommation de soins libéraux en lien avec le premier recours							
Médecins généralistes	76,8	62,3	Île-de-Sein	91,6	Île-d'Arz	87	83,7
Infirmiers	46,8	5,3	Hoëdic	87,2	Île-d'Arz	36,4	28,2
Masseurs-kinésithérapeutes	17,8	5	Île-de-Sein	26,4	Île-d'Arz	18,5	16,1
Chirurgiens-dentistes	39,8	16,9	Île-de-Sein	57,3	Île-d'Arz	42,7	36,7
Consommation d'autres soins libéraux							
Actes de pharmacie	76,4	50,8	Île-de-Sein	96,9	Île-d'Arz	84,2	83,9
Actes de biologie	63	45,8	Île-de-Sein	89,4	Île-d'Arz	72,2	72,9

Source : SNDS, ©Atlasanté – IGN GEOFLA®. Obtenue à partir de <http://cartosante.atlasante.fr>

VIII- ATTENTES EN MATIERE DE SANTE ET DE QUALITE DE VIE

8.1- Transport

Le déplacement pour les personnes à mobilité réduite ou alitées est une problématique étant donné que sur la plupart des îles, il y a peu de véhicules à circuler et de ce fait peu de services adaptés. L'accès à l'embarcadère et aux commodités ne peut s'effectuer dans certains cas que par le biais d'un véhicule approprié.

Pour pallier l'absence de transports adaptés, les pompiers volontaires sont souvent sollicités pour effectuer des trajets malgré que cela ne relève pas de leur fonction. En effet, ce ne sont pas des trajets effectués dans le cadre de l'urgence, mais indispensables pour la personne afin qu'elle puisse par exemple se rendre sur le continent pour honorer un rendez-vous. .

De même que la SNSM effectue des trajets, non déclenchés par le 15, et non considéré comme urgent mais nécessaire pour se rendre sur le continent pour effectuer des examens ou être hospitalisé. C'est davantage le cas pour les îles qui bénéficient le moins de rotations.

Sur l'île de Batz, il existe des Voitures de Transport avec Chauffeur (VTC), non conventionnées par la CPAM. De ce fait, un trajet effectué dans le cadre médical, ne peut être remboursé par la CPAM.

L'accès au bateau pour les personnes à mobilité réduite ou alitées peut s'avérer complexe du fait qu'il ne soit pas adapté. De plus, au sein des gares maritimes ainsi qu'au sein du bateau, il n'existe pas toujours de lieux isolés dédiés aux personnes sous traitements lourds (chimiothérapie).

Belle-Ile-en-Mer est l'unique île qui bénéficie d'une compagnie d'ambulance privé effectuant des trajets vers le continent et inversement. Cependant, lors des traversées, les patients restent la plupart du temps dans l'ambulance qui se trouve dans le garage du bateau.

8.2- Accès aux soins

Afin de garantir une offre de soins suffisante, il est indispensable pour les professionnels d'exercer dans une structure dédiée voir même au sein d'un même centre permettant ainsi de simplifier la coordination entre professionnels ainsi que le parcours de soins du patient.

Sur certaines îles, différents services sont proposés, non accessibles à l'ensemble des îliens. C'est notamment le cas pour les EHPAD, puisque les services de soins sont uniquement réservés aux résidents. Il faudrait ainsi trouver des agilités dans les organisations en décloisonnant les services et en mutualisant les moyens insulaires.

Pour conserver une présence sanitaire H24, 7j/7j sur toutes les îles, il est essentiel de continuer à accompagner les professionnels de santé par le biais de conventions ou encore de formations spécifiques.

L'accès au logement est l'élément indispensable pour que les professionnels puissent venir s'installer sur les îles. L'acquisition d'un bien est une problématique du fait de sa rareté et de son prix très onéreux. Les collectivités mettent à disposition ou louent des logements, dans la mesure du possible puisque la pénurie du logement ne touche pas uniquement le secteur de la santé.

Sur certaines îles, certains médecins et pharmaciens sont proches du départ à la retraite, ce qui signifie qu'il faudra envisager leur remplacement et concevoir à l'avenir des dispositifs novateurs.

8.3- Circuit du médicament et des bilans sanguins

Le circuit du médicament est fonctionnel mais nécessiterait une sécurisation entre la pharmacie du continent et la réception.

Le trajet des bilans sanguins se fait soit par voie aérienne quand cela est possible et/ou soit par voie maritime entraînant certaines contraintes : heure et nombre de rotations de bateau par jour, sécurisation des bilans sanguin, durée du trajet...

8.4- Parcours de soins fléché

Les îliens qui se rendent sur le continent pour une intervention ou un rendez-vous programmé doivent multiplier les transports (terrestre, aérien, maritime...).

La multiplication des rendez-vous ainsi que l'heure sont des aspects pas toujours pris en considération aux vues des contraintes maritimes par les structures sanitaires et médico-sociales du continent. Cela peut engendrer un coût non négligeable car des nuitées à l'hôtel peuvent s'avérer nécessaires pour honorer les rendez-vous. Ces contraintes peuvent ainsi conduire à un renoncement aux soins.

De plus, les dispositifs présents sur le continent, dont les actions peuvent être appliquées sur les îles, ne sont pas toujours bien connus par les professionnels de santé et les usagers.

8.5- Maintien à domicile

Le maintien à domicile sur les îles est une réelle préoccupation puisque toutes les îles ne disposent pas d'EHPAD ou de service d'aide à la personne.

Le recrutement d'aide à domicile est également une difficulté engendrée entre autres par le surcoût de la vie insulaire et un accès au logement difficile.

La gestion des décès sur une île peut être complexe du fait qu'elles ne disposent pas toutes de chambre mortuaire, et de ce fait le recueil des familles peut s'avérer compliqué. En outre, les bateaux ne sont pas adaptés pour transporter un défunt et il n'existe aucun service de pompes funèbres sur les îles.

8.6- Prise en compte de la période estivale

Durant la période estivale, avec l'afflux de la population, l'activité augmente, ce qui nécessite du personnel soignant supplémentaire.

Certains comportements à risque sont plus propices durant la période estivale tels que la consommation de substances illicites ou encore des rapports sexuels non protégés.

Une mauvaise connaissance des îles de la part des touristes se déplaçant à pied ou à vélo peut engendrer des chutes plus ou moins graves. Les conséquences peuvent être majorées avec le non port du casque.

8.7- Prévention, promotion à la santé et santé environnement

L'accès au dépistage est inégalitaire entre les îles puisque sur certaines d'entre elles, il est possible de se faire dépister mais pour la plupart des îliens, le dépistage doit se faire sur le continent avec des délais d'attente plus ou moins long suivant le territoire.

Les territoires insulaires accueillent une population vieillissante, nécessitant des actions de prévention appropriées tel que le repérage de la fragilité qui permettrait d'anticiper et de maintenir les personnes au domicile plus longtemps et dans de bonnes conditions.

Des comportements addictifs et des problèmes relevant de la santé mentale ont pu être constatés sur les îles, favorisés par l'isolement du fait de la configuration du territoire.

Des enjeux en santé environnement ont également été identifiés. C'est le cas pour le radon présent sur la plupart des îles ainsi que pour l'eau tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

IX- REPONSES EXISTANTES

9.1- Offre sanitaire H24 et 7j/7j

Une présence médicale ou paramédicale est assurée sur toutes les îles bretonnes du Ponant, H24 et 7j/7j. La présence sanitaire est principalement assurée par les médecins hormis pour l'île de Molène et l'île d'Arz où elle est assurée par les infirmiers.

L'âge des médecins intervenant sur certaines îles (Bréhat, Batz, Sein, Houat, Hoëdic et l'île aux Moines) est supérieur à 60 ans, ce qui insinue des départs à la retraite prochainement.

La dispensation des médicaments se fait par livraison par bateau, par un médecin pharmacien ou par la présence d'une officine sur l'île.

Professionnels de santé de premier recours en médecine générale, soins infirmiers et pharmacie

	Médecins généralistes				Infirmiers				Pharmacie		
	Lieu	Nombre total	Dont 60 ans et +	Présence et fréquence des interventions (hors période estivale)	Lieu	Nombre total	Dont 60 ans et +	Présence et fréquence des interventions (hors période estivale)	Officines de ville	Propharmacie	Officines du continent*
Île de Bréhat	Cabinet princ.	1	1	Présence permanente (7j/7, 24H/24)							
Île de Batz	Cabinet princ.	1	1	Présence permanente (7j/7, 24H/24)	-	3	-	Présence libérale par roulement entre IDE sur 5 jours consécutifs			
Île de Sein	Cabinet princ.	1	1	Présence permanente (7j/7, 24H/24)							
Île de Molène	-	1	-	Présence discontinue hebdomadaire	CSI	2	-	Présence permanente (7j/7, 24H/24) par roulement entre IDE salariés sur 8 jours consécutifs			
Île d'Ouessant	Cabinet princ.	3	-	Présence permanente (7j/7, 24H/24) par roulement entre médecins sur 10 jours consécutifs	-	3	1	Présence libérale (fréquence non précisée)			
Île de Groix	MSP	6 libéraux +4 salariés	-	Présence permanente (7j/7, 24H/24)	CS	7	-	Présence libérale (fréquence non précisée)			
Belle-Île-en-Mer	MSP	9	-	Présence permanente (7j/7, 24H/24)	-	10 dont 3 remplaçants	-	Présence libérale (fréquence non précisée)			
Île-d'Houat	Cabinet princ.	1	1	Présence permanente (6j/7, 24H/24) par roulement entre médecins sur 15 jours consécutifs	local	1	-	Présence salariée (fréquence non précisée)			
Île-d'Hoëdic	-	1	1	Présence discontinue hebdomadaire	CS	2 dont 1 remplaçant	-	Présence permanente (7j/7, 24H/24) salariée			
Île-aux-Moines	MS	1	1	Présence permanente (7j/7, 24H/24)	-	2	-	Présence libérale (fréquence non précisée)			
Île-d'Arz	En construction	2	-	Présence discontinue mensuelle	-	2	2	Présence permanente (7j/7, 24H/24) libérale			

Source : Association Les Îles du Ponant, recensement réalisé au printemps 2023.

*Officines du continent dont la livraison est assurée par bateau : pour la pharmacie, lorsque les livraisons se font par bateau, ce sont les infirmiers qui faxent les ordonnances à la pharmacie sur le continent. Puis, ils réceptionnent les médicaments au bateau sauf à Batz où ils sont livrés par taxi au domicile des patients.

9.2- Offre de soins paramédicale et intervention en santé mentale

Les masseurs-kinésithérapeute et les pédicure-podologues sont les professionnels de santé qui interviennent le plus souvent sur les îles mais à des fréquences différentes.

Il est possible de consulter des orthophonistes et des chirurgiens-dentistes sur 3 à 4 îles.

7 îles bénéficient de l'intervention d'un psychologue ou d'un infirmier qui dépend d'un Centre Médico-Social (CMP).

Autres professionnels de santé intervenant sur les îles

	Masseurs-kinésithérapeutes		Chirurgiens-dentistes		Orthophonistes		Pédicure - Podologue		Psychologues	
	Nombre total	Fréquence des interventions	Nombre total	Fréquence des interventions	Nombre total	Fréquence des interventions	Nombre total	Fréquence des interventions	Nombre total	Fréquence des interventions
Île de Bréhat	1	fréquence non précisée*								Intervention du CMP
Île de Batz	1	hebdomadaire					1	mensuelle		Intervention du CMP
Île de Sein	1	ponctuelle					1	bimestrielle		
Île de Molène	1	ponctuelle			-	uniquement en visio				
Île d'Ouessant	?	?	?	mensuelle	1	mensuelle + visio	1	hebdomadaire	1	mensuelle
Île de Groix	5	fréquence non précisée*	1	fréquence non précisée*	1	hebdomadaire	1	hebdomadaire	1***	permanente
Belle-Île-en-Mer	9	quotidienne	2	en cabinet dentaire	1	quotidienne	2	hebdomadaire	10	8 permanents + intervention du CMP
Île-d'Houat	1	hebdomadaire					1	mensuelle		Intervention du CMP
Île-d'Hoëdic									1	mensuelle
Île-aux-Moines	1	hebdomadaire					?	?		
Île-d'Arz	1**	hebdomadaire					1	mensuelle		

Source : Association Les Îles du Ponant, recensement réalisé au printemps 2023.

*fréquence d'intervention non précisée.

**Les Masseurs-kinésithérapeutes intervenant à l'Île d'Arz dépendent du cabinet de Muzillac.

***Psychologue permanent présent sur l'île de Groix : départ à la retraite prévu prochainement.

Les îles de Molène, Groix, Ouessant et Belle-Ile-en-Mer sont les 4 îles qui bénéficient le plus d'une offre médicale spécialisée avec des fréquences d'intervention variables suivant les spécialités et l'île concernée.

Sur la plupart des îles, pour consulter des spécialistes, les îliens sont dans l'obligation de se rendre sur le continent.

Il n'existe aucun service de maternité, périnatalité et de pédiatrie sur les îles.

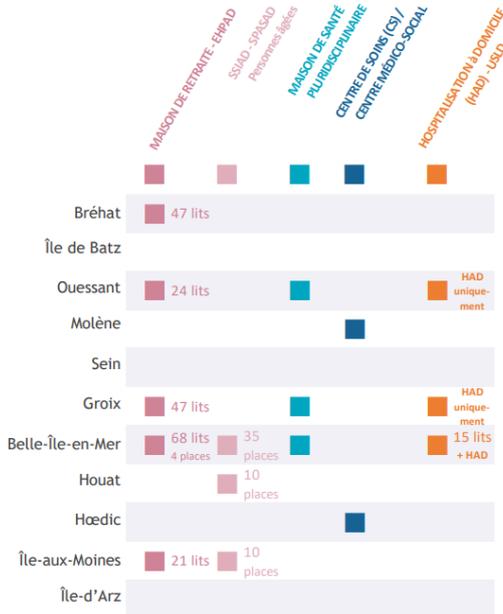
Professionnels de santé libéraux de spécialités médicales intervenant sur les îles

Professionnels de santé - libellés des spécialités	Molène		Ouessant		Groix		Belle-Île-en-Mer	
	Effectif Global Avril-2023 ¹	fréquence des interventions	Effectif Global Avril-2023 ¹	fréquence des interventions	Effectif Global Avril-2023 ¹	fréquence des interventions	Effectif Global Avril-2023 ¹	fréquence des interventions
Stomatologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Gériatrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Allergologie							1	mensuelle
Pathologie Cardio-Vasculaire	1	semestrielle	1	trimestrielle	1	mensuelle	4	mensuelle
Dermatologie	2	semestrielle					1	Non précisée
Radiodiagnostic et Imagerie Médicale	-	-	-	-	-	-	-	-
Gynécologie	-	-	-	-	-	-	2	bimensuelle
Gastro-Entérologie Et Hépatologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Oto Rhino-Laryngologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Pédiatrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Pneumologie	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	3	semestrielle	?	Non précisée	-	-	-	-
Ophthalmologie	-	-	1	trimestrielle	-	-	4	intervention ponctuelle
Psychiatrie Générale	-	-	1	trimestrielle	1	mensuelle	-	-
Neurologie	-	-	1	trimestrielle	-	-	1	mensuelle
Médecin PMR	-	-	-	-	1	bimensuelle	-	-
Médecin spécialiste du sommeil	-	-	-	-	-	-	1	semestrielle

Source : Association Les Îles du Ponant, recensement réalisé au printemps 2023.

9.3- Services et établissements de santé

Services et établissements de santé sur les îles



Pour l'aide à la personne, 5 îles disposent d'un EHPAD et 3 d'entre elles bénéficient d'un SSIAD.

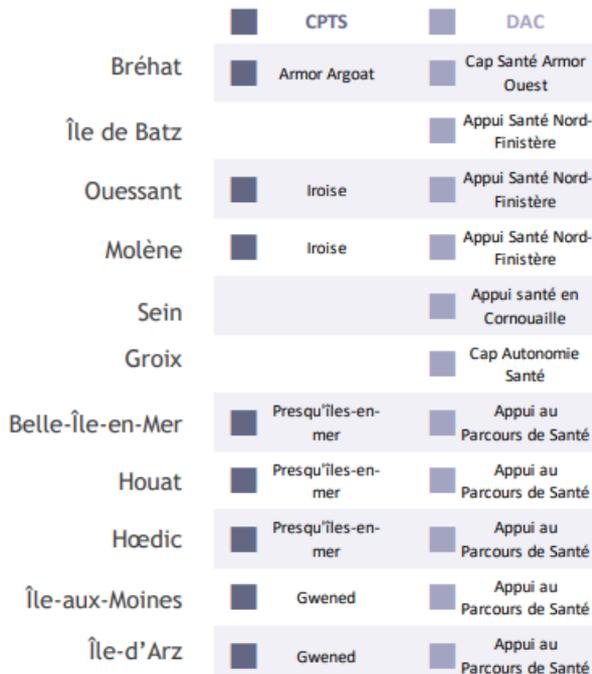
Sur la majorité des îles, il existe une structure dédiée à l'exercice des professionnels de santé, mise le plus souvent à disposition par la commune.

3 îles disposent d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP). A noter que sur l'île de Ouessant, les professionnels de santé ne disposent pas de structures dédiées.

Un centre hospitalier de proximité est présent à Belle-Ile-en-Mer.

9.4- Organisation des soins et coordination

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) dans les îles bretonnes du Ponant



Sources : DD 22, 29, 35, 56 et ARS Bretagne. Association des îles du Ponant – Mairies des îles.

La plupart des îles sont rattachées à une CPTS, à l'exception de l'île de Sein, Batz et Groix.

Concernant l'accès à un DAC, toutes les îles peuvent y recourir lorsque les professionnels de santé et les usagers sont confrontés à des parcours de soins complexes.

9.5- Evacuation par hélicoptère

Temps d'accès moyen théorique minimal en hélicoptère

	Temps d'accès en minutes	Localisation de l'héliport
Île-de-Bréhat	28	Saint-Brieuc
Île-de-Batz	32	Brest
Ouessant	30	Brest
Île-Molène	26	Brest
Île-de-Sein	31	Brest
Groix	20	Lorient
Belle-île-en-Mer	environ 30	Lorient
Île-d'Houat	31	Lorient
Hœdic	34	Lorient
Île-aux-Moines	29	Lorient
Île-d'Arz	30	Lorient

Sources : Odomatix v2018, Insee -Distancier METRIC, Calculs ARS.

Précision : le temps de trajet en hélicoptère avec préparation est calculé de l'héliport vers la commune la plus proche, en comptant 15 minutes (préparation) + distance à vol d'oiseau à 184 km/heure.

Lors d'un déclenchement par le 15, les évacuations d'urgence se font principalement par hélicoptère. Le temps moyen d'accès au centre hospitalier le plus proche est compris entre 20 minutes minimum pour Groix et 34 minutes maximum pour Hœdic.

9.6- Accès au plateau technique

Accessibilité théorique (par la route) aux appareils d'imagerie médicale

	Localisation et distance par la route à la commune d'implantation d'au moins un établissement autorisé			Nombre total d'appareils autorisés	
	Embarcadère	Commune la plus proche	Distance en km	IRM	Scanner
Île-de-Bréhat -->	Ploubazlanec	Guingamp	39,7	1	1
		Lannion	40,6	1	1
		Plérin	46,8	2	2
		Saint-Brieuc	49,4	2	3
Île-de-Batz -->	Roscoff	Morlaix	26,7	3	3
Ouessant et Île-Molène -->	Le Conquet	Brest	25,2	8	8
		Île-de-Sein -->	Audierne	Douarnenez	25,0
		Quimper		42,9	6
Groix -->	Lorient	Lorient	2,0	3	3
Belle-île-en-Mer, Île-d'Houat et Hœdic -->	Quiberon	Vannes	47,0	6	6
		Lorient	48,4	6	6
Île-aux-Moines -->	Baden	Vannes	13,9	6	6
Île-d'Arz -->	Vannes	Vannes	3,1	6	6

Sources : Finess au 08/03/2023, Atlasante.fr - données consultées le 28/04/2023. Distance minimale (en kilomètre) par la route, calculée avec l'API « itinéraire » de google Maps, entre l'embarcadère d'arrivée sur le continent et la commune d'implantation d'au moins un établissement ouvert pour lesquels les activités de soins d'imagerie (IRM et scanner) sont autorisées et mises en œuvre.

Attention, les nombres d'IRM ne sont pas sommables car certaines communes d'implantation sont accessibles depuis plusieurs embarcadères (doublons). Par exemple, les habitants de l'île-aux-Moines et de l'île-d'Arz ont accès le plus rapidement par la route aux mêmes équipements d'imagerie à Vannes.

Pour effectuer un scanner ou un IRM, les îliens doivent se rendre obligatoirement sur le continent.

L'accès le plus rapide par la route est pour l'île de Groix suivi de l'île d'Arz. A l'inverse, c'est pour les habitants de Belle-île-en-Mer, Houat et Hœdic que le trajet est le plus long.

9.7- Télésanté

Les équipements et le type de téléconsultation effectué dans les îles, recensés au printemps 2023, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Bréhat	L'EHPAD est équipé pour effectuer des téléconsultations.
Batz	Aucune téléconsultation effectuée sur l'île.
Ouessant	Des téléconsultations sont effectuées en psychiatrie et en orthophonie.
Molène	Des téléconsultations sont faites avec le médecin généraliste quand il n'est pas présent sur l'île. Des téléconsultations sont faites avec une orthophoniste, au sein de l'école en collaboration avec les professeurs.
Sein	Le médecin n'est pas équipé pour faire de la télémédecine.
Groix	L'EHPAD est équipé pour effectuer des téléconsultations.
Belle-Ile-en-Mer	Des téléconsultations sont effectuées entre le CHBA de Vannes et le centre hospitalier de Belle-Ile. Des téléconsultations sont organisées pour effectuer le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer ainsi que pour le suivi de patient sur le plan cognitif.
Houat	Aucune téléconsultation effectuée sur l'île.
Hoëdic	Des téléconsultations sont effectuées au centre de soins.
Ile aux Moines	Le médecin fait des téléconsultations. L'EHPAD est équipé pour effectuer des téléconsultations. (Convention avec le CHBA)
Ile d'Arz	Aucune téléconsultation effectuée sur l'île.

9.8- Transport

Les différentes possibilités pour les PMR pour se déplacer sur les îles, recensées au printemps 2023, sont référencées dans le tableau ci-dessous :

Bréhat	Un véhicule municipal assure le transport qui est conduit par un employé de la mairie. Il peut accueillir un fauteuil roulant.
Batz	Le transport est assuré par la compagnie de taxi présente sur l'île mais qui n'est pas conventionnée VSL. Sur le continent pour les personnes à mobilité réduite, la mairie a mis à disposition une voiture type « golfette » pour les personnes empruntant l'estacade.
Ouessant	Une compagnie de taxi privée est présente sur l'île.
Molène	Aucun véhicule identifié
Sein	Aucun véhicule identifié
Groix	Le transport est assuré par une société de taxi conventionnée VSL. Il y a également un bus pour les écoles et un bus pour l'EHPAD. Il n'y a pas d'ambulance privée car l'activité est insuffisante sur l'île. Il est également possible de se rendre à l'embarcadere sur le continent en empruntant une petite voiture conduite par les salariés de la compagnie maritime
Belle-Ile-en-Mer	L'île bénéficie d'un service d'ambulance et des sociétés de taxi.
Houat	Un véhicule municipal assure le transport pour les PMR qui doivent prendre le bateau avec possibilité de mettre un fauteuil roulant. Ce sont les employés

	de la mairie qui assure le transport. Le médecin a un véhicule et peut également assurer le transport
Hoëdic	Un véhicule est mis à disposition par la mairie pour les PMR qui doivent se rendre à l'embarcadère.
Ile aux Moines	Des sociétés d'ambulance privée du continent viennent sur l'île pour effectuer le transport. Il existe 2 sociétés de taxi privé sur l'île. Un véhicule est mis à disposition (Carico) par la mairie pour effectuer des trajets sur l'île. Il est conduit par des bénévoles.
Arz	Aucun véhicule identifié

9.9- Ecoles

L'école élémentaire est présente sur chaque île. Le nombre d'élève varie entre 8 pour Hoedic et 121 pour l'école Sainte Marie à le Palais.

De même pour le collège, le nombre d'élève varie entre 9 pour les îles de Sein, Molène, Houat et Hoedic et allant jusqu'à 137 pour le collège Michel Lotte à le Palais. Pour les îles les plus proches du continent (Arz, Bréhat et l'île aux Moines), les élèves se rendent sur le continent pour suivre leurs cours.

Nombre de classes et d'élèves recensé en 2023 sur les îles

	NOM DE L'ECOLE	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ELEVES
Bréhat	Ecole Publique de Kérano	2	29
Batz	Ecole Publique Skol ar Vugale	2	24
	Collège des Iles du Ponant	-	15
Ouessant	Ecole primaire Publique Jacques Burel	2	43
	Collège des Iles du Ponant	4	14
Molène	Ecole Publique de mer d'Iroise	1	9
	Collège des Iles du Ponant	3	4
Sein	Ecole primaire Publique de l'île de Sein	1	9
	Collège des Iles du Ponant	1	3
Groix	Ecole Publique de la Trinité	4	85
	Ecole Saint Tudy	3	58
	Collège des Iles du Ponant	4	30
	Collège Privé Saint Tudy	4	28
Belle-Ile-en-mer	Ecole Maternelle et Primaire Publique Stanislas Poumet - Le Palais	4	98
	École Sainte-Marie - Le Palais	5	121
	École Primaire Sainte-Anne - Sauzon	4	69
	Ecole Publique de Locmaria	2	36

	École Communale de Bangor	3	57
	Collège Michel Lotte - Le Palais	8	137
	Collège Sainte Croix - Le Palais	4	68
Hoedic	Ecole primaire Publique de Hoedic	1	8
Houat	Ecole primaire Publique de l'Ile d'Houat	1	11
	Collège des Iles du Ponant Houat et Hoedic	1	9 (3 Hoedic/6 Houat)
Ile-aux-Moines	Ecole Saint Joseph	2	18
Arz	Ecole primaire publique de l'Ile d'Arz	1	11

Source : Association Les îles du Ponant, 2023

9.10- Culture et loisirs

De nombreuses associations culturelles et sportives sont présentes sur les îles. La population étant majoritairement âgée, les services dédiés à l'enfance et à la jeunesse sont peu présents sur ces territoires. Cependant, toutes les îles disposent de terrains de jeux en plein air et diverses activités sportives sont proposées (yoga, gym, pilates...).

Durant la période estivale, de nombreux événements culturels sont organisés sur les îles (festivals, musicaux, photos, de théâtre...).

Services et aménagements liés à la culture et aux loisirs sur les îles

	Bibliothèque Médiathèque	Service enfance jeunesse	Salle de sport	Terrain de jeux (plein air)	Cinéma	Salle polyvalente	Centre nautique
Bréhat	✓	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Batz	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Ouessant	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Molène	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Sein	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✓
Groix	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Belle-Île-en-Mer	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Houat	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓
Hoedic	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓
Île-aux-Moines	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Île d'Arz	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓

Source : Association Les îles du Ponant – L'essentiel 2021

X- SYNTHÈSE DES ENJEUX IDENTIFIÉS ET PROPOSITION D'AXES STRATÉGIQUES

10.1- Enjeux retenus

Suite à l'analyse qualitative et quantitative des besoins en santé, 3 enjeux principaux ont été identifiés. Ces enjeux listés ci-dessous seront abordés lors des groupes de travail thématiques prévu entre novembre 2023 et janvier 2024 :

- Accès aux soins-Coordination-Transport
- Vieillesse de la population
- Prévention promotion à la santé et santé environnement

10.2- Orientation du plan d'actions

Ces groupes de travail thématiques mentionnés ci-dessous feront l'objet de propositions d'action à mettre en œuvre durant les 5 années du contrat. Ils donneront lieu à des moments d'échanges autour des problématiques identifiées pour chaque enjeu.

Thématique 1 : Accès aux soins-Coordination-Transport

- Maintien de l'attractivité de l'offre de premier recours dans les îles
- Faciliter l'exercice des professionnels de santé en milieu insulaire
- Transports terrestres, maritimes et aériens
- Coordination institutionnelle et professionnelle entre les îles et le continent

Thématique 2 : Vieillesse de la population

- Maintien à domicile
- Repérage de la fragilité
- Adaptation du logement
- Soutien aux aidants
- Prise en charge des décès

Thématique 3 : Prévention et promotion à la santé et santé environnement

- Dépistage des cancers
- Prévenir les conduites addictives et les comportements à risque
- Santé mentale
- Qualité de l'air intérieur
- Précarité énergétique du logement
- Alimentation saine et durable et nutrition
- Qualité et quantité de l'eau
- Mobilités douces

GLOSSAIRE

Acronyme	Signification
AIP	Association Les îles du Ponant
APSIB	Association pour la Permanence en Santé et du maintien à domicile sur les Iles Bretonnes
AQTA	Auray Quiberon Terre Atlantique
CHBA	Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
CLS	Contrat Local de Santé
CMP	Centre Médico-Psychologique
COFIL	Comité de Pilotage
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPER	Contrat de Partenariat Etat-Région
DAC	Dispositif d'Appui à la Coordination
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
GMVA	Golfe du Morbihan – Vannes agglomération
IPA	Infirmier en Pratique Avancée
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
IRSN	Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelles
PMR	Personne à Mobilité Réduite
SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile
VSL	Véhicule Sanitaire Léger
VTC	Voiture de Transport avec Chauffeur

Lecture des tableaux :

 Les cellules **en bleu** mettent en évidence des situations plutôt favorables par rapport à la moyenne régionale et celles **en orange** les situations plutôt défavorables. Les cellules grises, quant à elles, montrent une situation comparable à la moyenne régionale. Les écarts sont mesurés par rapport à la valeur de la Bretagne. Les plus importants sont mis en évidence.



